

AFFAIRE n° 11

O B J E T : Réalisation de logements sociaux

LE MAIRE donne lecture du rapport :

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

La Ville de Saint-Denis a mis sur pied un programme de 317 LTS pour l'année 1981, à savoir :

- HAUTS DE MOUFIA I : 17 LTS Programme complémentaire
- HAUTS DE MOUFIA II : 49 LTS Programme complémentaire
- JACOB : 15 LTS
- MAGNAN : 15 LTS
- MAMBOLOS: 15 LTS (complément)
- CHAUDRON : 102 LTS (ex. SIDR en Bois)
- BRULE (ex. MOTAIS): 6 LTS
- BOIS DE NEFLES : 10 LTS
- BOIS DE NEFLES (Ex.RICHARD) 10 LTS
- Chemin FINETTE : 5 LTS
- BRETAGNE : 10 LTS
- MONTAGNE P.K. 8 : 20 LTS
- MONTAGNE P.K. 8 : 30 LTS
(propriété communale)
- COMMUNE PRIMA : 20 LTS
- CHAUDRON CD 44 : 23 LTS

Cette programmation est au stade de l'étude financière C'est pourquoi, je vous demande :

- d'approuver le programme établi
- de m'autoriser à lancer une consultation de concepteur pour la réalisation de ces logements.

Je mets la question aux voix.

Puis il lit l'avis des Commissions :

"Le programme qui est présenté ne correspond pour l'instant qu'à une demande de financement. Celui qui sera retenu sera vraisemblablement inférieur en nombre de logements, mais il convient d'ores et déjà de prendre rang pour des programmations ultérieures".

LE MAIRE - Mesdames et Messieurs, je vous sou mets le rapport dont lecture vient de vous être donnée.

M. DUPONT - Pour la Bretagne, le terrain concerné est celui qui se trouve à côté du dispensaire. Pour Bois de Nèfles, il s'agit essentiellement du terrain Richard, et si c'est insuffisant, d'une partie du terrain Panechou.

Pour Moufia, il s'agit de la deuxième tranche de l'opération "Les Mambolos", sur le même terrain où a été réalisée, en 1980, la première tranche. Cela se situe au-dessous des réservoirs.

Pour le Chaudron, c'est la partie haute de l'ex-"SIDR en bois", et cela vient donc en continuation des constructions de logement pour les sinistrés de "Hyacinthe".

Pour Prima, il s'agit d'un terrain situé à côté des terrains Carpaye, et juste après les logements en dur qui ont été construits en 1970 par la Commune.

Au Butor, l'opération se fera sur le terrain Magnan, situé derrière le lycée, et à la rue Jacob, c'est le terrain qui se trouve à l'angle de cette rue avec la rue Monthyon.

Pour le Brûlé, on fera cette opération sur le terrain Motais de Narbonne, qui vient d'être acquis par la Commune.

Pour la Montagne, il s'agit de deux terrains du secteur du 8e km ; le premier appartenant encore à la SIDR est situé en dessus du Chemin Neuf, le deuxième appartenant déjà à la Commune se trouve de l'autre côté. Pour le secteur de Saint Bernard, la programmation 1981 n'a pu prendre en compte des projets, parce qu'il n'y avait pas de terrains disponibles.

Mme ROCHE - N'existe-t-il qu'un seul modèle de LTS ?

LE MAIRE - Non, il existe beaucoup de modèles.

Mme ROCHE - Ne peut-on avoir d'autres modèles un peu plus jolis que ceux qui ont déjà été construits à la Montagne, surtout pour le 8e km ?

M. Maxime RIVIERE - Je trouve qu'un modèle très joli a été construit à Sainte Clotilde, derrière la poste.

Mme ROCHE - On ira voir, et on demandera au besoin, la démolition de ces logements déjà construits à la Montagne.

Mise aux voix, cette affaire EST ADOPTEE A L'UNANIMITE.